

COMPAGNIE HERACLES

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE Mercredi 16 Octobre 2019

Lieu : Logis de la Compagnie
20 rue Armand
69100 VILLEURBANNE

Date : le Mercredi 16 Octobre 2019 à 19h sur convocation adressée à tous les membres par mail.

La Compagnie HERACLES compte 99 adhérents dont 94 licenciés et 5 cotisants (licenciés dans d'autres clubs n'appartenant pas à la Métropole de Lyon)

Présents ou représentés: le quorum (25) étant atteint avec 42 présents ou représentés, la Présidente, Evelyne GLAIZE, déclare l'ASSEMBLÉE GENERALE DE LA COMPAGNIE HERACLES ouverte. Elle accueille les présents ainsi que Mohamed-Ali AHAMADA, adjoint aux sports de Villeurbanne et Yves Billy, journaliste au Progrès qui nous ont fait l'honneur de participer à notre assemblée. Etait excusé l'OSV (et sa directrice).

M. Mohamed-Ali AHAMADA, adjoint aux sports à la mairie de Villeurbanne prendra la parole après le rapport moral de notre Présidente.

ORDRE DU JOUR

1. Vote du Compte rendu AG du 18/10/2018
2. Rapport moral de la Présidente
3. Rapport administratif
4. Bilan financier de la saison 2018 / 2019. Vérification aux comptes et quitus au trésorier
5. Budget prévisionnel saison 2019 / 2020 et cotisations saison 2020/2021
6. Vérification des comptes et élection des prochains vérificateurs
7. Bilan de la saison écoulée : sportif, animation, organisation compétitions, revue de presse, hyllos, site internet ...
8. Organisation pédagogique et sportive de cette saison 2019/ 2020
9. Candidatures au comité directeur et élections
10. Questions diverses

En préambule, la Présidente remercie les présents d'avoir fait l'effort de venir participer une fois de plus à la vie associative du club, en étant plus nombreux que les dernières années.

1. LE PROCES VERBAL de l'assemblée générale du 18 octobre 2018

Résultats du vote du procès-verbal de l'assemblée du 18 octobre 2018:

Personnes présentes ne souhaitant pas prendre part au vote :	0
Personnes présentes s'abstenant :	0
Personnes présentes votant contre :	0

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2. RAPPORT MORAL SAISON 2018-2019 (par la Présidente Evelyne GLAIZE)

Merci à tous de votre présence dans cette étape incontournable de notre vie associative.

Cette année, d'un point de vue **sportif**, nous ne pouvons que nous réjouir de la **2^{ème} place de Thibault Cuminal au championnat de France Junior de tir en campagne**. Au nom de la Compagnie Héraclès, je l'en félicite d'autant plus qu'il a également été présent sur les podiums des **championnats de France Universitaires salle en finissant 3^{ème} en individuel comme en équipe**.

Autre point de satisfaction : nos deux équipes (masculine et féminine) se maintiennent en D2, même si nous aurions pu espérer mieux de nos garçons. Ce n'est que partie remise.

L'apport de Laurie Lecointre en tant qu'entraîneur des équipes compétition n'est sans doute pas étranger aux progrès de certains. Nous avons souhaité faire cet effort financier afin de résoudre au mieux les problèmes soulevés par ce groupe en fin de saison estivale 2018.

D'autres résultats au niveau national, régional et départemental seront présentés par Jacqueline Louis. Cette année a vu aussi croître notre nombre de **licenciés** de façon conséquente, (le rapport administratif de notre Secrétaire Général Roger Courtout en témoignera) ce qui est très positif aussi bien du point de vue de la relève de nos archers que des finances ; malheureusement, notre nombre de jeunes est toujours un objectif à travailler, même s'il suit la tendance nationale donc plus faible que le nombre d'adultes. Vous avez su faire passer le message l'an dernier pour accroître le nombre d'adhérents ; il faut faire la même chose pour les jeunes maintenant.

Tout au long de l'année, afin que les différents groupes d'entraînement puissent se rencontrer et se connaître dans un moment de convivialité, des **animations** sont mises en place par Anthony Laveau et Adrien Rico. Elles ont bien fonctionné et les archers ont manifesté leur satisfaction. D'autres événements comme le Tir du Roy, qui a vu la consécration de Simon Portal et de son Dauphin Rafael Ricci sont plus traditionnels. Nous avons fini avec la soirée découverte où nous accueillons chaque année beaucoup de monde.

En fin d'année sportive, notre entraîneur Doriane n'a pas voulu reconduire son contrat que nous étions prêts à la passer en CDI car elle souhaitait prendre un peu de recul par rapport au tir à l'arc et à sa vie privée. Nous la remercions pour ces 2 années passées avec nous où en tant que jeune DEJEPS, elle a pu évoluer. Elle est intervenue sur les groupes régionaux, le périscolaire, la fête des personnels de l'université, le club de Mâcon en plus des missions au sein du club

Cela nous a amené à réfléchir sur un profil de poste pour un nouveau **recrutement**. Nous avons pu finaliser une décision et notre campagne de recrutement s'est portée sur 3 personnes. Finalement après conversations téléphoniques et entretien en juillet, notre choix s'est arrêté sur Alexis Fauron, entraîneur chevronné et fortement intéressé par le développement du club. Nous l'avons accueilli en septembre venant de Colmar.

Le **boulodrome** reste toujours notre point noir : pour son chauffage toujours réduit et l'occupation des créneaux. Nous avons eu une réunion d'harmonisation en octobre 2018 avec la direction du sport et les boulistes et avons pu convenir d'un accord qui a duré toute l'année (nous leur laissons 4 jeux sur certaines dates le mardi les semaines paires ou le jeudi). La mairie a trouvé un palliatif pour le chauffage puisque les résistances au plafond nous abandonnaient progressivement et que les mises en demeure auprès du propriétaire restaient sans effet. Finalement en 2019, la mairie leur a proposé de racheter l'installation ce qui a été accepté. La mairie devrait donc être propriétaire très prochainement du boulodrome. Comment cela va-t-il évoluer car en l'état, une isolation semble nécessaire en plus du chauffage.

L'an dernier, nous avons réintégré le programme **périscolaire** sur 3 écoles primaires différentes (Jean Moulin, Jules Guesde et Croix Luizet) le mardi. Nous n'en tirons pas forcément de retour immédiat mais cela permet de valoriser nos actions et de faire connaître le tir à l'arc.

Des **stages** pour les jeunes compétiteurs ont été créés sur les petites vacances scolaires et appréciés (Noël en salle et Pâques sur Armand) Nous les avons ouverts à d'autres clubs qui se sont inscrits (Montluel, St Chamond)

Notre club a renouvelé son **Label Or** au niveau de la FFTA, gage de qualité tant au point de vue de l'entraînement que des résultats et des horaires de séances encadrées. Nous avons également obtenu pour la 2^{ème} fois le **label Club Citoyen du sport** remis par la FFTA pour nos actions en faveur des jeunes et plus particulièrement des poussins (nouvel axe mis en avant par la Fédération). Nous étions toujours labellisés par le comité régional de tir à l'arc Auvergne-Rhône-Alpes comme **club compét TAE** pour nos jeunes investis dans le tir à l'arc extérieur discipline internationale.

La Métropole de Lyon nous a également soutenu financièrement en nous intégrant dans les **clubs amateurs de haut niveau** grâce à la sélection en D2 de nos deux équipes masculine et féminine.

Un tout nouveau label a été créé par la Ville de Villeurbanne cette année et nous faisons partie des 12 structures retenues pour cette première édition d'avril 2019 sur plus d'une centaine d'associations villeurbannaises pour notre implication dans différents secteurs de la vie associative de la ville: **Label sport engagé**.

L'organisation de nos compétitions en décembre, en mai et juin s'est déroulée de façon satisfaisante grâce à l'aide de tous les bénévoles venus nous rejoindre. Il est toujours difficile pour Roger de faire venir du monde mais quand vous êtes là nombreux, cela fonctionne bien mieux. Chaque année début décembre (en 2019 dernier Week end de novembre) et en juin, nous avons la charge d'organiser des compétitions sélectives aux championnats de France donc notez sur vos agendas tout de suite pour le prévoir. En décembre nous avons accueilli une manche de la Coupe régionale Jeunes, en mai organisation d'un tournoi jeunes en TAE et d'un tournoi réservé aux poussins reporté pendant les cours car pas d'inscrit d'autres clubs cette année. Les 1er et 2/6, nous avons accueilli une manche de la DRH le dimanche et une du challenge le samedi.

Une préoccupation à prendre en compte : Claudie est maintenant notre seule **arbitre** et pour avoir le droit d'organiser des compétitions, le club doit avoir un arbitre en activité. Il faudrait que des archers aillent se former afin qu'un jour, nous ne soyons pas coincés faute d'arbitre car nos concours sont en plus de la notoriété d'organisateur compétent une source de revenus non négligeable dans un budget toujours tendu, les subventions baissant chaque année.

Le groupe « compétition nationale » a souhaité cette année apporter un peu de baume dans les finances car les coûts engendrés par les manches de D2 avec plus de 10 personnes ne sont pas négligeables en organisant un événement sur Armand, et en parallèle en faisant grandement attention aux dépenses en restauration lors des compétitions. Je les en remercie.

Nous recherchons toujours des partenaires bien sûr et **merci à Lyon Archerie** qui nous soutient toujours fidèlement depuis des années. Pensez lorsque vous allez acheter chez Lyon Archerie à vous faire connaître comme archers de la Compagnie Héraclès.

Autres soutiens plus institutionnels, celui de **l'OSV** (nous participons tous les ans à leur AG), de la **direction du sport et de ses services techniques** toujours à nos côtés lors de nos manifestations ou lors de réparations. Nous avons d'ailleurs fait à Lyvet (que la mairie a conservé finalement) une matinée de découverte du tir à l'arc fort appréciée pour tout leur personnel. Autres soutiens institutionnels : le **comité régional de tir à l'arc** ainsi que le **comité Rhône Métropole de Lyon**

Je remercie toute l'équipe dirigeante de son investissement à votre service, certains nous quittent et d'autres vont arriver ; merci à ces bénévoles du temps consacré chaque année et pris sur leurs loisirs.

Leurs rapports en témoigneront

Résultats du vote du rapport moral de la présidente Evelyne Glaize:

Personnes présentes ne souhaitant pas prendre part au vote :	0
Personnes présentes s'abstenant :	0
Personnes présentes votant contre :	0

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

M. Mohamed-Ali AHAMADA, adjoint aux sports à la mairie de Villeurbanne prend la parole et donne des explications sur ce qui se passe au boulodrome. Il précise que le conseil municipal a entériné l'achat du boulodrome qui était loué jusque-là environ 70 000 € par an. Ceci implique que la mairie va reprendre la mainmise sur le boulodrome aussitôt l'achat réalisé (pour l'instant formalités en cours) et imposer son point de vue. Il faut juste un peu de temps pour que ceci soit réalisé.

Beaucoup de questions lui ont été posées sur le boulodrome et surtout sur la réaction des boulistes qui nous bloquent les accès au tir libre et qui souhaiteraient reprendre tout le boulodrome. Nous avons avancé des propositions pour aider à la cohabitation pacifique mais les boulistes n'en ont que faire.

3. RAPPORT ADMINISTRATIF (par le secrétaire Roger Courtout)

- Fonctionnement du comité directeur
- Les effectifs
- Les inscriptions et prises de licences
- Les certificats médicaux
- Points divers

Le fonctionnement du comité directeur :

Le comité directeur s'est réuni 7 fois dans la saison avec d'autres réunions plus centrées sur un travail en commission ou travail en bureau ; la participation des membres au comité est toujours majoritaire et conforme aux statuts ; les absents sont en général excusés. Il est bon de rappeler que la participation au comité directeur nécessite une certaine disponibilité bien sûr mais surtout une volonté d'investissement dans les actions et les évènements, dans le cadre du projet associatif de la Compagnie .

Outre les sujets traditionnels comme la préparation des concours, le comité directeur a traité :

- les dossiers de demande de subvention (conseil départemental, ville, ex-CNDS (centre national pour le sport))
- les résultats sportifs dont ceux des équipes et des jeunes, les stages et l'organisation des cours....

Les effectifs :

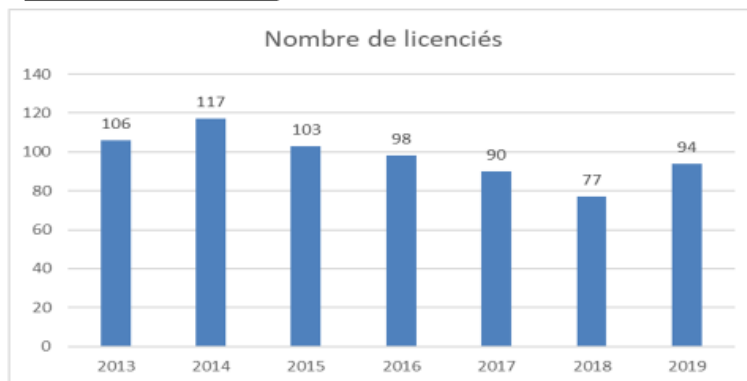
Pour la dernière saison, nous avons 94 licenciés et 5 cotisants licenciés dans d'autres clubs.

Pour info : 32 débutants ne sont pas revenus en 2^{ème} année.

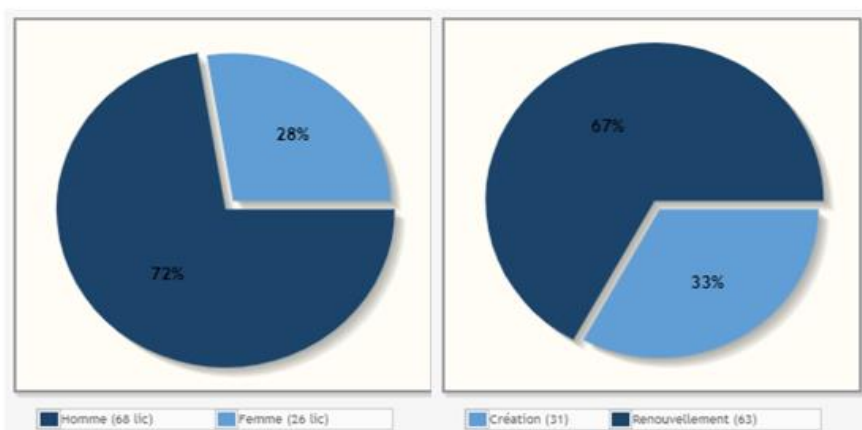
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre d'adhérents	100	98	108	119	109	105	96	82	99

Effectifs et répartition Cie Héraclès

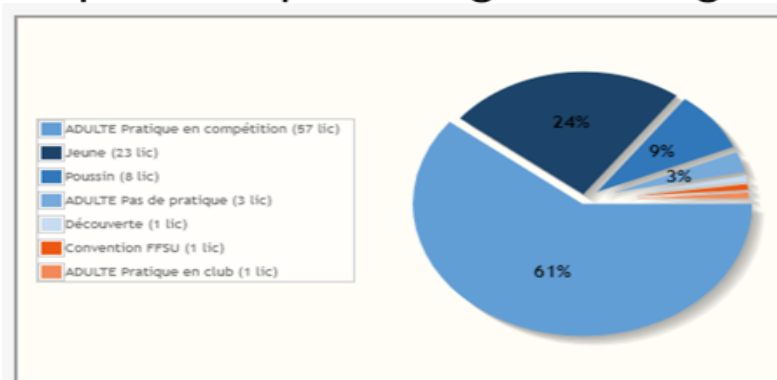
➤ Evolution des effectifs



• 4 cotisants licenciés dans un autre club



Répartition par catégories d'âge



AGE	moyen	maxi	mini
	30	76	7

Les inscriptions et prises de licence :

Vous avez reçu la feuille d'inscription avec les tarifs des cotisations (votés en AG l'année passée). Une augmentation vous avait été demandée à la dernière AG pour se rapprocher de l'équilibre des comptes. Comme chaque année maintenant, la demande de renouvellement de licence a été envoyée directement par la FFTA à chaque licencié par mail. Donc bien conserver ce mail pour la rentrée suivante.

Merci de remplir la feuille d'inscription Héraclès pour faciliter la saisie et transmission d'information et notamment les adresses email qui nous sont indispensables pour tous les envois du club. Pensez à relever régulièrement votre boîte car toute la communication se fait pendant les cours et par voie électronique.

Adrien Rico et Bernard SAYVE sont nos responsables de prise de licences pour 2019-2020.

Les Certificats Médicaux :

Ils doivent être présentés en remettant les fiches d'inscription pour les nouveaux adhérents. Attention : la licence ne peut être prise qu'à la vue du double du certificat médical et la date du CM figurera sur la licence.

La validité du certificat médical est de 3 ans, sauf problème médical particulier. Vous avez reçu un mail de la FFTA avec une explication pour remplir correctement la fiche et le questionnaire de santé (questionnaire que vous conservez).

Points divers :

Prendre l'habitude de consulter le site www.arc-villeurbanne.fr

Ceux qui disposent d'Internet pourront aller sur le site FFTA dans « l'espace tireur ». En même temps que la licence, l'archer reçoit un identifiant et un code FFTA qui lui permettent de :

- consulter les informations le concernant, en particulier ses coordonnées liées à la licence et son abonnement, et toutes celles qui concernent sa vie d'archer : ses diplômes fédéraux, ses résultats sportifs ... Sur ce dernier point, en un clin d'œil, l'archer sera en mesure de visualiser l'ensemble de son palmarès et d'assurer un suivi dans les différents classements nationaux.

- penser à ajouter votre photo lorsque vous aurez licence et codes d'accès. La Présidente la validera ensuite.

Le trésorier adjoint, Bernard Sayve, est à votre disposition pour les attestations de paiement pour ceux qui bénéficient d'une aide de leur comité d'entreprise ou autres.

4. **BILAN FINANCIER, BUDGET (par le Trésorier Jean-Marie JACOMINO)**

COMPAGNIE HERACLES AG

RESULTATS D'ACTIVITE du 1er sept 2018 au 31 aout 2019

RECETTES			DEPENSES		
Cotisations seules (hors licences)	13 573.70 €	29.4%	Déplacements		
Licences	6 329.45 €	13.7%	Licenciés individuels	522.25 €	1.1%
Subventions			Equipes	2 970.87 €	6.4%
CNDS	1 500.00 €	3.3%	Entraîneurs et dirigeants	466.80 €	1.0%
Conseil municipal	6 121.00 €	13.3%			
Métropole	2 000.00 €	4.3%	Salaires, honoraires		
Report subv. Conseil Depart. 15/16	0.00 €	0.0%	Entraîneurs (480h, salaire net)	17 076.39 €	36.7%
			Charges sociales	10 312.00 €	22.2%
Gains sportifs	740.00 €	1.6%			
Autres produits			Achats		
Produit des entrées (concours)	3 786.43 €	8.2%	Matériel sportif du club (& cibles)	598.80 €	1.3%
Cours encadrés externes	9 644.70 €	20.9%	Matériel concours (ciblerie GL)	106.70 €	0.2%
Stages	230.00 €	0.5%	Vêtements sportifs	0.00 €	0.0%
Partenariat	1 758.20 €	3.8%	Autres matériels/agencements	60.00 €	0.1%
Produit publicité & divers	89.00 €	0.2%	Licences	6 329.45 €	13.6%
Ventes (Vêtement..)	112.00 €	0.2%	Passeports sportifs	0.00 €	0.0%
Divers (clés, passeports)	165.00 €	0.4%			
	0.00 €	0.0%	Assurances	606.89 €	1.3%
			Frais de compétitions	3 151.31 €	6.8%
			Secrétariat & Internet	683.78 €	1.5%
			Stages	0.00 €	0.0%
			Ecole de jeunes	3 396.60 €	7.3%
			Animations internes	137.94 €	0.3%
			Divers	87.00 €	0.2%
TOTAL	46 112.52 €	100.0%	TOTAL	46 506.78 €	100.0%
Résultats	-394.26 €	-0.9%			



La Présidente



Le Trésorier

ANALYSE DES RESULTATS 2018 / 2019 :

Les recettes 2018 / 2019 sont de 45112.52 € et les dépenses de 46506.78 €, soit environ 5 % supérieur à l'année passée.

Le résultat de l'année est légèrement négatif, avec 394.26 euros, soit < 1 %.

La première chose à remarquer est que les recettes et les dépenses sont environ 7500 € inférieurs au prévisionnel de l'année passée. Ceci s'explique par :

-le principal élément réduisant les recettes est la subvention pour un salarié de 12000 € qui n'a pas pu être demandée suite aux nouvelles lois et leur délai d'application.

Mais notre salariée Doriane Convert a permis de facturer des prestations à un niveau non prévu de 9600 €, et compense un peu l'absence de subvention.

Des éléments ont réduit les dépenses, par exemple les frais de déplacement, pour environ 4400 €, et quelques dépenses diverses comme les achats de vêtement et frais de concours.

Le salarié en CDD de 10 mois coûte le même prix qu'à plein temps étant donné les 10 % de précarité et les congés payés ; à plein temps nous aurions un coût quasiment identique.

-les subventions continuent leur diminution !

Quelques remarques explicatives :

- 60 % des dépenses concernent le salaire de l'entraîneur.
- 99 % des sommes sont imputables au domaine sportif qui est notre « cœur de cible », c'est remarquable.
- malgré la subvention de la mairie en baisse à 6120 € (on était à 14000 € en 2010), il est à noter la très importante participation de la ville de Villeurbanne qui met à notre disposition le boulodrome et le pas de tir extérieur, les travaux de réparation et de maintenance, représentant la somme de 300 000 € par an, plus notre logis et les fluides (chauffage...) pour la somme d'environ 15000 €. Au total : 315 000 €. Merci à notre ville de Villeurbanne.
- Les résultats montrent la pérennité de la charge d'un salarié. L'aide à l'embauche est nécessaire pour faire le pont sur 3 ans pour augmenter nos prestations extérieures, avoir plus de licenciés et continuer l'augmentation du partenariat.

Merci à notre partenaire Lyon Archerie qui reconduit chaque année son aide pour du matériel à hauteur de 1000 €.

Les comptes ont été vérifiés par Eric Berruyer le 16 octobre 2019.

Le vérificateur recommande d'approuver les comptes et de donner le quitus au trésorier.

Résultats du vote :

Personnes présentes ne souhaitant pas prendre part au vote :	0
Personnes présentes s'abstenant :	0
Personnes présentes votant contre :	0

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

5. Présentation du Budget Prévisionnel 2019 / 2020

COMPTES PREVISIONNELS du 1er sept 2019 au 31 aout 2020

RECETTES		DEPENSES	
Cotisations (hors licences)	13 500.00 €	Déplacements	
Licences	6 500.00 €	Licenciés individuels	2 800.00 €
		Equipes	6 000.00 €
Subventions		Entraîneurs et dirigeants	1 500.00 €
CNDS	3 500.00 €		
Conseil municipal	6 500.00 €		
Métropole	2 500.00 €	Salaires, honoraires	
Sub pour CDI	12 000.00 €	Entraîneurs	17 400.00 €
Gains sportifs	600.00 €	Charges sociales	10 300.00 €
Autres produits			
Produit des entrées (concours)	3 300.00 €	Achats	
Partenariat	1 700.00 €	Matériel sportif du club	1 900.00 €
Cours encadrés externes	9 500.00 €	Vêtements sportifs	1 900.00 €
Ventes (vêtement...)	500.00 €	Autres matériels/agencements	300.00 €
Stages		Licences	6 500.00 €
Divers	200.00 €	Passeports sportifs	
		Assurances	650.00 €
		Frais de compétitions	2 100.00 €
		Frais secrétariat & Internet	700.00 €
		Stages	500.00 €
		Ecole de jeunes	3 000.00 €
		Animations internes	450.00 €
		Divers	300.00 €
		provision pérennisation emploi	4 000.00 €
TOTAL	60 300.00 €	TOTAL	60 300.00 €

Le **budget prévisionnel** total proposé est de 60 300 €, soit un montant supérieur d'environ 14000 € à 2018-2019. Il est établi avec le même nombre de tireurs que cette saison. La raison est l'embauche à temps plein d'Alexis Fauron, avec un salaire de 1800 € brut mensuel. La compensation viendra d'une demande d'aide pour un CDI, et d'autre part de la continuité de la facturation de service extérieur par les prestations d'Alexis.

Pour les dépenses :

- Les salaires et charges sont quasi constants soit 27700 € annuels.
- On envisage plus de déplacements avec un retour aux mêmes chiffres que les saisons précédentes, avec le même nombre d'équipes engagées dans les mêmes championnats.
- On va également investir dans du matériel sportif (arcs...) qui a fait son temps, également des vêtements sportifs.

Pour les recettes :

une subvention pour emploi CDI a été demandée au CNDP soit 12000 €. Depuis 2 semaines nous connaissons la réponse: positive!.

PROPOSITION DES TARIFS DE COTISATION POUR 2020 / 2021

La proposition d'augmentation des cotisations ci-dessous, basée sur le même nombre de tireurs que l'année passée, permettra :

- de compenser la baisse inexorable des subventions.
- d'assumer l'augmentation du coût de la vie.
- de faire face à l'augmentation du coût de déplacement des équipes.

Proposition des tarifs de cotisations proposées pour 2020/2021 :

- poussins benjamins minimales et cadets: 127 € au lieu de 125 €.
- juniors : 137 € au lieu de 135 €.
- adultes : 144 € au lieu de 142 €.

Résultats du vote :

Personnes présentes ne souhaitant pas prendre part au vote : 0

Personnes présentes s'abstenant : 0

Personnes présentes votant contre : 1

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

6. ELECTIONS DES VERIFICATEURS AUX COMPTES 2019 / 2020

2 archers se sont portés volontaires pour la vérification des comptes :

- Eric Berruyer et Sébastien Kubiak.
- Maxime Zopfmann sera suppléant.

Ils sont élus à l'unanimité.

7. BILAN de la Saison écoulée 2018/2019 par les différentes commissions

A/ BILAN SPORTIF 2018/ 2019 (par Jacqueline LOUIS)

a) Salle 2018-2019: 35 Archers (26 en 2017-2018, 33 archers en 2016-2017, 33 en 2015-2016) ont participé aux concours qualificatifs dont 14 jeunes (13 en 2017-2018, 11 en 2015-2016) Déplacements sur 23 concours qualificatifs dont 4 universitaires (24 en 2017-2018) (27 en 2015-2016)

- Championnat du Rhône 12 janvier à Lissieu : 8 archers, 5 podiums
Champions du Rhône: Christiane HERANNEY SF3, Thiry Teng JH,
Vice-champions : Solène Espinosa MF, Thibault Cuminal JH, Nicolas Fouilland SH1
4eme manche Coupe du monde le 19 janvier à Nîmes (sur inscription) Thibault Cuminal 51e / 114 et Maxime Zopfmann 67e / 148
- Championnat Régional Auvergne-Rhône-Alpes Jeunes le 9 février à Annemasse 4 archers, 1 podium Thibault CUMINAL vice-champion Auvergne-Rhône-Alpes JH 3e / 2e
Ugo Fougerousse CH 27e/14e Simon Portal JH 10e/6e Thiry Teng JH 7e/9e

- Championnat Régional Auvergne-Rhône-Alpes Adultes le 17 février à Espaly 5 archers, 1 podium Xavier BERRUYER 12e/3e
Kevin Diaz 7e/7e, Maxime Zopfmann (S1H) 2e/10e Nicolas Fouilland 5e/16e Stéphanie Régis 6e/5e
- Championnat de France jeunes le 22 février à Mouilleron le Captif
Thibault Cuminal 25ème au classement national (/ 626) a été sélectionné et prend la 26ème avec 543 pts
- Championnat de France universitaire 6 février à Balma 2 archers, 3 podiums
Thibault CUMINAL 23e/3e Thiry Teng 37e
L'équipe Lyon1 avec Thibault et Thiry est 3e (15 équipes)
- Championnat de France adultes le 2 mars à VITTEL
Maxime Zopfmann 29e au classement national (/1649) 13e aux qualifs finit à la 8e place
- Coupe Régionale Jeunes: Les jeunes ont participé à 2 concours de la Coupe Régionale Jeunes et sont 21e au classement final (Classement= somme des 3 meilleurs scores)
- TOP 20 Salle Thibault entre dans le Top 20 à la 20e place avec 559 points

b) Tir à l'arc Extérieur distances internationales 2019: 24 archers cette année 23 en 2018 (26 en 2017, 28 en 2016, 27 en 2015) 10 jeunes, (8 en 2018, 11 en 2017, 16 en 2016, 14 en 2015)

- Championnat Régional Auvergne-Rhône-Alpes à St Priest le 29 juin 8 archers ont participé
Championne Régionale S3 : Christiane HERANNEY 578
Thibault (J) 604 Pts 2e/4e, Maxime (S1) 628 2e/4e, Simon (J) 560 5e/4e, Solène (M) 8e/4e
Doriane (S1) 551 8e /5e, Stéphanie (S1) 15e/10e, Kevin (S1) 599 8e/11^e
- Championnat de France jeunes le 24 juillet à Riom
Thibault CUMINAL avec 579 pts est 29e aux qualifs et ne peut pas prendre part aux duels.
- Championnat de France scratch le 27 juillet à Riom 2 archers ont participé à ce championnat : Nicolas et Maxime passent tous les 2 le cut. Nicolas s'arrête en 24e de finale et termine 33e; Maxime gagne son premier duel et s'incline en 16e de finale et termine 17e
- Tournois Nationaux Jeunes: Thibault a participé aux 3 manches de ce tournoi national qui réunit les meilleurs jeunes archers. Un classement final appelé Challenge se fait sur le cumul des 2 meilleures places. Thibault (8e , 17e , 31e) est 20e
- TOP 20 FITA : Nicolas Fouilland remonte à la 5e place avec 631 pts (622); Maxime Zopfmann est 6e avec 628 pts (623); Thibault Cuminal passe de la 11e place à la 8e avec 618 pts (601); Thiry Teng entre dans le Top 20 à la 10e place avec 609 pts

c) Tir à l'arc extérieur 2 x 50m 2019 2 archers sur 1 concours (0 en 2018, 5 Archers en 2017 en 2016,11 en 2015)

Bertrand Busset 1e et Emmanuel Guillou 2^e

d) EQUIPES DR Excellence Homme : A l'issue des 3 manches, l'équipe se classe 13e Xavier Berruyer, Eric Berruyer, Thiry Teng, Sébastien Kubiak, Guillaume Barbaza, Simon Portal, Arnaud Amodru.

e) D2 équipe femmes: Christiane HERANNEY, Elisa TULLI, Stéphanie REGIS, Doriane CONVERT, Marine GUESDON. Coach : Sophie VESSILLIER. 5ème à l'issue des 3 manches. L'équipe n'a pas pu aller en finale et se maintient en D2.

f) D2 équipe hommes: Thibault CUMINAL, Kevin DIAZ, Maxime ZOPFMANN, Eric BERRUYER, Simon PORTAL, Nicolas FOUILLAND. Coach : Dominique GERMAIN 1 er à l'issue des 3 manches,

l'équipe s'est qualifiée pour la finale à Briennon en vue d'une place en D1, mais terminant 11e , elle reste en D2.

g) 3D 2 archers

h) NATURE 1 archer

i) TIR CAMPAGNE 3 archers

Thibault Cuminal est médaille d'argent du championnat de France Jeunes (JH). Un chèque-cadeau pour du matériel de tir à l'arc à prendre chez notre partenaire Lyon Archerie lui est remis par la Présidente.

Stéphanie Régis a été sélectionnée pour le championnat de France scratch, elle termine 20e TIR j) j) **BEURSAULT** 1 archer

Nicolas FOUILLAND 4e à MONTMERLE

B/ ORGANISATION DE NOS CONCOURS (par Dominique GERMAIN)

Nous avons organisé des concours sélectifs au championnat de France: en salle en décembre. Si nous n'avons pas fait le plein de compétiteur, nos bénévoles étaient bien présents pour l'organisation Idem en juin avec les championnats régionaux par équipe.

Pour les jeunes, organisation d'un tournoi en TAE international sur notre terrain extérieur avec beaucoup de participants. Annulation cette année du tournoi débutants poussins (les jeunes archers se sont réveillés trop tard, dommage). Merci à tous (et aussi à nos retraités pour les compétitions des jeunes le mercredi après-midi). Je rappelle que l'organisation de ces compétitions permet une rentrée de fonds limitant ainsi l'augmentation du prix des licences donc bénéfique à tous nos adhérents.

C/ ANIMATIONS (par Adrien RICO et Anthony LAVEAU)

Animation de Noël

- Par équipe de deux, les archers se sont lancés dans de grandes parties de batailles navales. Une trentaine de participants du plus jeune de nos archers au plus ... expérimenté.

Animation de Pâques

- Cette soirée tournait autour du poker. Nos binômes d'archer s'affrontaient face à la paille où étaient disposées les cartes. Le but était de tirer sur les cartes pour faire une combinaison valable au poker. Les petits comme les grands étaient positionnés à 18m de leur cible.
- En lice : 8 équipes, 7 équipes avec des arcs classiques et une équipe composée d'un long Bow et d'un barebow. C'est cette dernière, « les sans viseurs », qui s'imposera au final.

Tir du Roy :

- Les participants ont eu le courage de continuer à tirer sous une pluie battante en fin de journée
- Simon Portal est le roi de l'année
- Raphaël Ricci est le dauphin de l'année.

D/ HYLLOS (par Marine GUESDON)

- Un seul numéro paru l'an dernier

- Un prochain numéro sortira en fin d'année, ce sera le N° 53. Des renforts seraient les bienvenus ainsi que des articles pour assurer de nouveaux Hyllos.
- Tous les numéros sortis sont consultables dans l'intranet de notre site.

E/ SITE INTERNE ET FACEBOOK... (par Marine GUESDON)

Difficulté à les alimenter régulièrement car il faut des informations et les plus récentes possibles pour Facebook. Toujours preneuse d'info toute l'année.

Cette année, notre nouvel entraîneur aura les droits d'accès sur Facebook. Etant présent sur les compétitions, il y aura de quoi mettre davantage de choses sur les différents supports de communication.

F/ REVUE DE PRESSE (par Michel VERNET)

Peu d'articles parus cette année. Yves Billy, présent nous précise qu'il essaiera d'en faire passer plus en 2019-2020. Il pourra même en extraire certains de nos sites numériques pour les faire paraître dans Le Progrès.

8. Organisation Pédagogique et Sportive 2019-2020

- Renouvellement de l'entraîneur : suite à la démission de Doriane, un appel d'offre a été lancé. La candidature d'Alexis Fauron a été retenue. C'est donc avec plaisir que nous l'avons accueilli dès la rentrée. Pour ceux qui ne fréquentent pas le monde du tir à l'arc depuis aussi longtemps que nous, voici quelques éclairages sur son histoire d'entraîneur :
 - ✓ Diplômé d'état depuis 1998
 - ✓ A officié ensuite comme entraîneur de club, cadre départemental, organisateur de stage, coach d'équipes, intervenant en milieu scolaire...

Son expérience et les ambitions qu'il nous a présentées correspondent parfaitement au projet que souhaite développer le club.

- Le programme des groupes d'entraînement est resté identique à celui de l'an passé. Je rappelle simplement quelques règles de fonctionnement. Les jeunes ont 2 créneaux hebdomadaires auxquels ils doivent s'efforcer de venir régulièrement. Les adultes choisissent le groupe d'entraînement qui correspond à leur niveau (critères précis affichés et visibles sur le site) pour une séance hebdomadaire et complètent leur entraînement dans le cadre du tir libre.
- Alexis et Laurie animent conjointement le groupe TAE (discipline internationale) niveau national.
- Dans un souci de partage de compétence, Laurie, Alexis, Sophie et moi-même nous réunissons au moins une fois par mois pour échanger sur l'entraînement de manière théorique et pratique (Equipe Technique de Villeurbanne).
- Cette année encore, le club souhaite qu'un maximum d'archers se qualifie au niveau régional puis au niveau national. Si suffisamment d'archers sont partants pour participer aux différentes équipes, le club engagera de nouveau 2 équipes homme en DRE et D2, 1 équipe femme en D2. Evidemment des équipes peuvent émerger dans d'autres disciplines à condition qu'il y ait plus d'archers que

nécessaire engagés. Petit rappel: le club aide les archers régionaux en payant leur inscription au niveau régional et les archers nationaux en payant les frais de déplacement. Attention, toute organisation de déplacement doit être validée par le Comité Directeur avant le déplacement. Calendrier : inscription pour les équipes 2^{ème} quinzaine de Janvier, réunion de mise en place à l'issue de la saison salle.

--> Petit rappel pour la participation de nos archers en tant que bénévoles dans l'organisation de notre concours fin novembre début décembre (pour le mois de juin, la date n'est pas encore validée par le Comité Régional

9. Candidatures au comité directeur et élection

ELECTIONS DU COMITE DIRECTEUR

Membres non sortants:

- Courtout Roger
- Sayve Bernard
- Guesdon Marine
- Glaize Evelyne
- Heranney Christiane
- Michel Vernet

Membres sortants :

- Adrien Rico
- Dominique Germain
- Jacqueline Louis
- Anthony Laveau
- Jean Marie Jacomino

Un membre ne souhaite pas se représenter : Jacqueline Louis alors que pour les autres, nouvelle candidature

2 nouveaux archers souhaitent se présenter : Elodie Kenck et Olivier Pradelle

Rappel : le comité peut comporter 12 membres maximum

Comme il y a 12 candidats pour 12 places disponibles, l'assemblée générale propose un vote groupé à main levée pour les 6 candidats.

Personnes présentes ne souhaitant pas prendre part au vote:	0
Personnes présentes s'abstenant:	0
Personnes présentes votant contre:	0

Les candidats au comité directeur sont tous élus à l'unanimité.

La Présidente remercie Jacqueline pour tout ce qu'elle a fait et fera encore et lui remet un cadeau symbolique.

L'assemblée générale reprend ensuite par une remise des badges et récompenses pour les résultats sportifs obtenus dans l'année.

10. Questions diverses

- Suite à la demande de la Présidente, Valentin Perraudin et Emmanuel Guillou se proposent de faire la formation d'arbitre. Evelyne les inscrira auprès du comité départemental chargé de la formation des arbitres.

Clôture de l'Assemblée Générale à 22 h

COMPOSITION DU COMITE DIRECTEUR

COURTOUT Roger, français né le 25/05/58
14T impasse de la colline 69320 FEYZIN
Retraité

SECRETAIRE GENERAL

GERMAIN Dominique, français né le 10/04/61
43, rue jean Claude Vivant 69100 VILLEURBANNE
Agent SNCF

GLAIZE Evelyne, française née le 11/03/54
63, rue Maryse Bastié 69008 LYON
Retraîtée

PRESIDENTE

GUESDON Marine, française né le 29/04/93
11 rue d'Hanoy 69100 Villeurbanne
Ingénieur

HERANNEY Christiane, française née le 20/10/53
63, rue Maryse Bastié 69008 LYON
Retraîtée

JACOMINO Jean-Marie, français né le 26/04/56
4, chemin du Coteau 69140 RILLIEUX
Président directeur général

TRESORIER

KENCK Elodie, française née le 06/02/94
54 Rue des Antonins 69100 Villeurbanne
Technicienne de laboratoire

LAVEAU Anthony, française né le 11/11/1984
412 Cours Emile Zola 69100 VILLEURBANNE

PRADELLE Olivier, français né le 03/02/96
5 Rue des cadets de la France libre 69003 Lyon
Etudiant

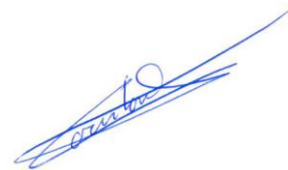
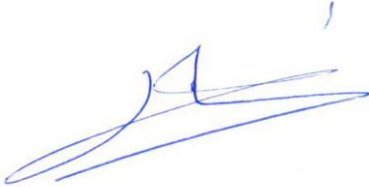
RICO Adrien, français né le 10/11/89
32 rue Jean Claude vivant 69100 VILLEURBANNE
Dessinateur

SAYVE Bernard, français né le 29/03/63
12, avenue Gabriel Péri 69250 ALBIGNY SUR SAONE
Ingénieur d'étude

La Présidente,
GLAIZE Evelyne

Le Trésorier,
Jean-Marie JACOMINO

Le secrétaire,
Roger COURTOU



COMPOSITION DU BUREAU ET REPARTITION DES TACHES

(Après délibération du Comité Directeur le 13/11/2019)

PRESIDENTE	Evelyne GLAIZE
TRESORIER	Jean-Marie JACOMINO
TRESORIER ADJOINT	Bernard SAYVE
SECRETAIRE	Roger COURTOUT
Publication HYLLOS	Marine GUESDON Elodie KENCK
DIRECTEUR SPORTIF	Christiane HERANNEY
Gestion des RESULTATS SPORTIFS	Marine GUESDON
Gestion des invitations aux concours Rhône Alpes	Christiane HERANNEY
Communication Site WEB & informatique CONCOURS	Dominique GERMAIN
Communication Facebook	Marine GUESDON
Relations avec CD 69, COMITE REGIONAL, FFTA	Evelyne GLAIZE
Relations avec la MAIRIE	Evelyne GLAIZE
Relations avec l'OSV	Evelyne GLAIZE
Commission récompenses OSV	Evelyne GLAIZE
Relations avec la Presse	Michel VERNET
Organisation des CONCOURS du CLUB	Dominique GERMAIN
Gestion du MATERIEL SPORTIF	Christiane HERANNEY Dominique GERMAIN
VETEMENTS et tenues sportives	Christiane HERANNEY
Gestion du logis Maintenance des locaux	
Gestion des CLES	Evelyne GLAIZE Christiane HERANNEY
ANIMATIONS	Anthony LAVEAU Adrien RICO